



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 28 juin 2018

Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme KOENDERS

Convocation envoyée le 22 juin 2018

Publié le 2 juillet 2018

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 23

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Sandrine RICHARD
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	M. Denis HAMEAU	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	Mme Céline TONOT
Mme Danielle JUBAN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Christophe BERTHIER	Mme Corinne PIOMBINO
M. Patrick MOREAU	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Claude GIRARD	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
Mme Anne DILLENSEGER	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle CHALLAUX
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean ESMONIN	M. Alain DE MACEDO.

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Hervé BRUYERE	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Guillaume RUET	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. François NOWOTNY	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Patrick ORSOLA (suppléé par Mme CHALLAUX)	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Denis HAMEAU
M Patrick BAUDEMONT (suppléé par M. DE MACEDO)	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	M. Didier MARTIN pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Catherine VANDRIESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Cyril GAUCHER
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Jean-Philippe MOREL.

OBJET : DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC**Rapport annuel d'activité 2017 du contrat de partenariat des bus hybrides dijonnais**

Vu les articles L.1414-4 et R1414-8 du CGCT,

Vu le rapport annuel communiqué par le titulaire du contrat de partenariat (Société des Bus Hybrides Dijonnais) pour le financement, la réalisation, la fourniture et la maintenance partielle de bus hybrides pour la Communauté Urbaine passé avec le Grand Dijon le 31 mai 2012,

Il est précisé que le rapport doit être transmis par le titulaire du contrat dans les quatre mois suivant la période retracée par le rapport. Dijon métropole a reçu le rapport le 17 avril 2018, dans les délais indiqués.

Ce rapport comprend des données économiques et comptables :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- la liste des opérations de maintenance courantes valorisées effectuées au cours de l'exercice,
- la liste des opérations de Gros Entretien Renouvellement (GER) effectuées sur l'exercice et suivi du compte GER prévu à l'article 13.3.

Il comprend également le suivi des indicateurs :

- objectifs de performance prévus au programme fonctionnel,
- la part d'exécution du contrat confiée à des PME et à des artisans,
- les pénalités demandées au titulaire du contrat et à celles acquittées par lui.

En 2017, les 41 bus hybrides standards ont parcouru en moyenne 62 067 km, contre 48 046 km en moyenne pour les 61 bus hybrides articulés, et ce, depuis le début du contrat.

Quelques indicateurs pour l'année 2017 :

Taux de disponibilité mensuel :

Mois	Objectif	Résultat
Access Bus GX 327 véhicule standard	98,00%	99,82%
Access Bus GX 427 véhicule articulé		99,54%

Consommation (mesures effectuées selon le protocole d'essai des mesures de consommation) :

Type de matériel	Objectif	Mesuré
Access Bus GX 327	37 litres/100	30,98 litres/100
Access Bus GX 427	45 litres/100	42,83 litres/100

Enfin, les niveaux d'émissions sonores extérieurs et intérieurs des véhicules sont conformes aux engagements, en statique comme en dynamique.

Le rapport dans son intégralité est joint en annexe.

Le rapport dans son intégralité a été présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et à la commission des Déplacements, de la Mobilité et de l'espace public.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- de prendre acte de la présentation de ce rapport.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 23 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0